



# **Demande de bourse de collège en ligne**

## **Préparation de la campagne 2019**

**Guide à l'attention des chefs d'établissement**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE**



La simplification des demandes de bourse scolaire se poursuit, après les simulateurs de bourses pour le collège et le lycée sur le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) et la demande de bourse par téléservice.

**A la rentrée 2018**, le service en ligne de demande de bourses pour les collèges publics dans l'ensemble des académies a comptabilisé **plus de 446 000 demandes de bourses, soit plus de 46 % des demandes de bourse de collège.**

Le téléservice de demande de bourse de collège est intégré au portail Scolarité Services qui donne aussi accès à la fiche de renseignement, à l'inscription au lycée et au livret scolaire unique notamment. Ce service intégré certifie le lien responsable-élève(s) et s'appuie sur la récupération des données fiscales du demandeur directement auprès de la direction générale des finances publiques. Il permet ainsi de simplifier la démarche des parents d'élèves et de fiabiliser et faciliter l'instruction des demandes dans votre établissement grâce au transfert automatique de leurs informations dans Siècle Bourse.

Ce service en ligne nécessite ***un fort accompagnement de certaines familles***. La mobilisation des équipes de votre collège est donc majeure pour favoriser l'utilisation de ce service en ligne et conduire ce changement.

Le présent guide vise à faciliter la préparation de **la campagne de bourse 2019 qui se déroulera du 2 septembre au 17 octobre**. Il comprend :

- une liste des actions à prévoir avant et pendant la campagne
- un zoom sur les premières tâches à accomplir

Il sera complété par la diffusion :

- début juillet : du guide pour la gestion des demandes de bourse en ligne destiné aux personnes chargées de la réception et de l'instruction des demandes dans votre collège ; du guide pour l'accompagnement des parents ;
- après le 15 août : du kit de communication qui permettra d'accompagner les parents pendant la campagne et qui comprend : un document flyer à remettre, un tutoriel vidéo et un document imprimable décrivant le parcours de connexion au portail Scolarité Services.

**Deux nouveautés dans le parcours de demande de bourse sont introduites pour la rentrée 2019 :**

- La récupération complète des données fiscales quel que soit le mode de connexion (ATEN ou France Connect), ne nécessitant plus qu'une seule question complémentaire dans le parcours de l'utilisateur ;
- La demande de bourse de collège devient pluriannuelle pour les personnes qui font leur demande de bourse en ligne à la rentrée 2019 : possibilité pour les responsables de l'élève de donner leur consentement pour l'actualisation automatique des données fiscales, à chaque rentrée scolaire, durant la scolarité de leur enfant au collège (*le décret d'application sera publié dans les prochaines semaines*).



# Liste des actions à prévoir avant et pendant la campagne

Période	Actions	Ressources
<b>Début juillet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser les modalités d'accompagnement des parents d'élèves pour la demande de bourse en ligne :               <ol style="list-style-type: none"> <li>Au sein de l'établissement (espace dédié, personnes en charge...);</li> <li>A l'extérieur de l'établissement avec les services sociaux et associations locales qui peuvent compléter l'action du collège (ex : relayer l'information, assister à la création de comptes mél...).</li> </ol> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide de préparation de la campagne bourses de collège 2019</li> </ul>
<b>Début juillet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer aux personnes qui seront chargées de renseigner les parents d'élèves les supports d'accompagnement fournis début juillet par le ministère.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Simulateur sur education.gouv</li> </ul>
<b>Début juillet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer à la personne chargée de la réception et de l'instruction des demandes de bourses le guide utilisateur de Siècle-Bourse qui sera fourni début juillet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide pour la gestion des demandes de bourse en ligne : récupération des demandes en ligne et étapes d'instruction</li> </ul>
<b>Juillet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activer les téléservices (pour les établissements qui n'ont aucun service ouvert) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide de préparation de la campagne de bourses de collège 2019/activation des comptes</li> </ul>
<b>Juillet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer aux personnes qui seront chargées de renseigner les parents d'élèves les supports d'accompagnement fournis début juillet par le ministère.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide imprimable pour la connexion au portail Scolarité services</li> </ul>
<b>Fin août/Rentrée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Notifier les comptes Education nationale des responsables d'élèves entrants en 6<sup>ème</sup> et pour les autres niveaux s'ils ne l'ont pas déjà reçu, et transmission de leur compte et code de connexion.</li> <li>Informers les familles de l'ouverture de la demande de bourse en ligne ;</li> <li>Inciter les familles à se créer une adresse mèl (indispensable pour l'activation du compte Education nationale) et à contacter les services sociaux ou les associations locales pour être aidées dans cette démarche ;</li> <li>Finaliser les modalités d'accompagnement des parents d'élèves : imprimer les flyers à distribuer aux parents, publier les tutoriels/guides sur le site du collège et/ou l'ENT et les enregistrer sur l'ordinateur qui permet d'accompagner les parents dans leur démarche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Courrier ou mèl de création des comptes Education nationale ;</li> <li>Flyer à remettre aux parents</li> <li>Tutoriel vidéo et guide imprimable pour la demande de bourse en ligne</li> </ul>
<b>Fin août/Rentrée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actualiser le message d'accueil de l'établissement sur le portail Scolarité Services donnant les informations sur l'accompagnement possible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide de préparation de la campagne de bourses de collège 2019/message accueil</li> </ul>



## Liste des actions à prévoir avant et pendant la campagne

Période	Actions	Ressources
<b>Après la rentrée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Poursuivre l'information de tous les parents d'élèves : lancement de la campagne de bourse et modalités prévues par le collège pour les accompagner si besoin ;</li><li>• Accompagner au fil de l'eau</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• A utiliser sur site, lors des réunions de rentrée... :<ul style="list-style-type: none"><li>- Flyer à remettre aux parents</li><li>- Guide imprimable pour la connexion au portail Scolarité services</li><li>- Tutoriel vidéo et guide imprimable pour la demande de bourse en ligne</li></ul></li></ul>
<b>De la rentrée à mi-octobre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Récupérer dans Siècle les demandes faites en ligne par les parents.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Guide pour la gestion des demandes de bourse en ligne</li></ul>
<b>De la rentrée à mi-octobre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi des demandes reçues et instruites (gestion des accusés de réception, demandes de pièces complémentaires à envoyer par mél aux parents...) ;</li><li>• Relance régulière des familles pour limiter le non-recours (listes de suivi dans Siècle Bourse)</li><li>• Validation des bourses (notification des décisions aux parents).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Guide pour la gestion des demandes de bourse en ligne</li></ul>
<b>A compter du 18 octobre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Instruire les dernières demandes faites en ligne et notifier les décisions.</li></ul>	
<b>Fin octobre (selon date académique)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Transmettre l'état récapitulatif des boursiers du premier trimestre.</li></ul>	

### Clés de réussite de la campagne de bourse 2019

- **mobiliser les acteurs au sein du collège** (professeurs principaux, CPE, assistants sociaux, service administratif et d'intendance...) **et à l'extérieur** (associations, centre sociaux...) ;
- **utiliser/diffuser les supports de communication et d'accompagnement** des familles (affiche, flyer, tutoriels vidéos, guides...) ;
- **faciliter l'accès des familles au service en ligne** en mettant à la disposition de celles qui le souhaitent un **accès internet** accessible soit aux jours et heures d'ouverture de l'établissement pendant la durée de la campagne soit à des plages horaires communiquées aux familles, avec l'aide d'un agent du collège si nécessaire (exigence CNIL).



# Zoom sur les premières tâches à effectuer

## 1. L'activation des téléservices

Cette opération concerne les **établissements** qui n'ont **aucun service en ligne ouvert**.

L'activation des téléservices s'effectue dans le module **Administration Téléservices** de **SIECLE**, menu **Gestion des services > Ouverture – fermeture** :



Le paramétrage des services en ligne par le chef d'établissement s'effectue dans le même module.

Le service « **Bourse de collègue** » est **ouvert par défaut à la rentrée** lorsque la campagne est disponible dans **SIECLE**.

L'ouverture du téléservice Bourse de collègue implique pendant au moins la durée de la campagne l'ouverture du téléservice « Fiche de renseignements ».

## 2. La notification des comptes d'accès

Cette opération concerne les **établissements** qui n'ont **pas encore notifié de comptes** téléservices aux **responsables** légaux des élèves.

Elle concerne également les **établissements** qui doivent **notifier des comptes** aux **responsables** des nouveaux élèves de l'établissement (entrants 6<sup>ème</sup>, nouveaux arrivants...).

Elle s'effectue dans **Administration téléservices**, menu **Accès des responsables > Notifier en masse**.



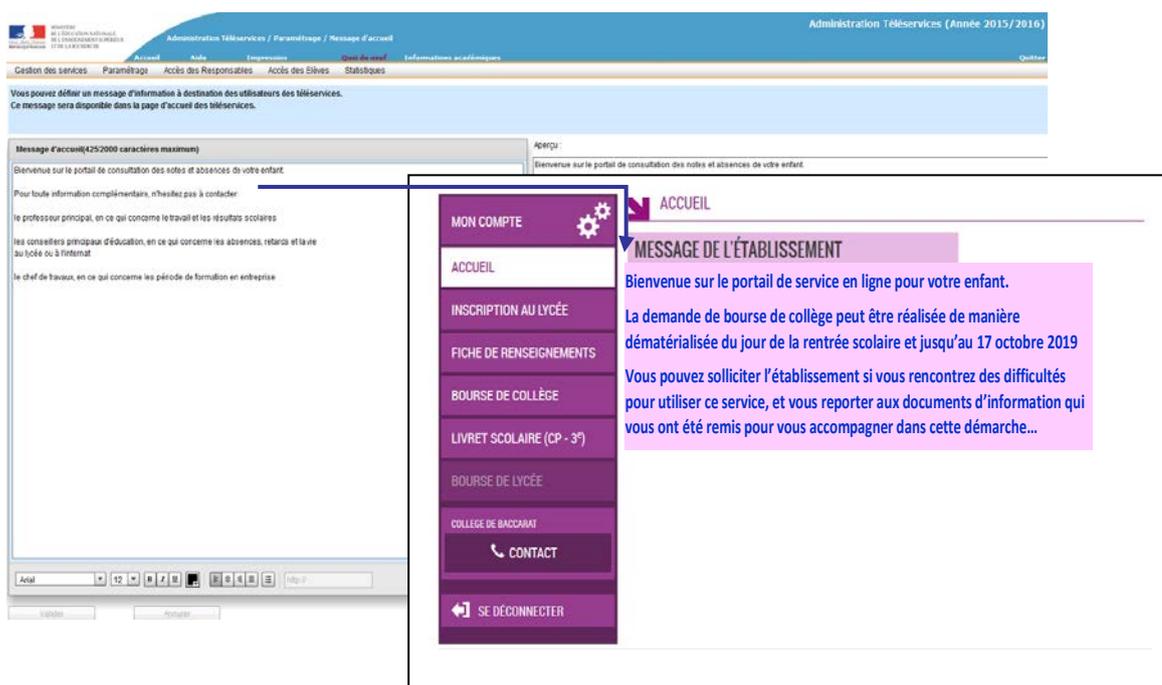
**Remarque** : Un élève ne peut pas se connecter à la **demande de bourse de collègue** avec son propre compte. Un **compte responsable est absolument nécessaire**.

### 3. La personnalisation du message d'accueil

Dans le menu **Paramétrage > Message d'accueil** du module **Administration Téléservices**, l'établissement d'origine peut personnaliser le message qui sera affiché **en temps réel** sur la page d'accueil des services en ligne de l'élève et sur celle du responsable.

Il s'agit d'un **message général** concernant les services ouverts, qui peut permettre de valoriser la demande de **bourse de collège en ligne** pendant le temps nécessaire, ou d'annoncer dès juin que ce service sera ouvert à la rentrée et les modalités d'accompagnement des parents prévues par le collège.

Exemple :



Pour en savoir plus sur le module Administration Téléservices, vous pouvez vous reporter à la documentation "Administration Téléservices - Guide utilisateur" fournie par les services informatiques de votre rectorat.